

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (18): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Buchbesprechung: À propos du nouveau livre d'artillerie

Autor: Perrot, L. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On tira avec 8 canons de campagne rayés de 8 livres à 600, 1000 et 1500 pas, à savoir 32 coups à obus à chacune de ces distances, et en ne prenant successivement pour but qu'une seule embrasure.

Effets : 29 touchés au tir à 600 pas, les 5 servants de la pièce de droite sont atteints; 25 touchés au tir à 1000 pas et 3 hommes hors de combat à la pièce du milieu; 26 touchés à 1500 pas, mais un seul servant atteint. Le corps de l'épaulement lui-même a peu souffert parce que les projectiles produisaient peu d'effet sur le gravier dont il était formé.

La batterie d'Olmütz, construite en terrain excellent, contenait 3 affûts hors de service et des servants en planches près des pièces ou dans les fossés. On tira dessus 300 obus dont 168 de 4 livres et 132 de 8 livres à des distances de 700 à 1000 pas. On obtint 171 touchés qui endommagèrent peu la batterie mais qui démontèrent tous les affûts, même ceux qui furent échangés tant que l'on en eut à disposition; les servants étaient atteints par de nombreux éclats.

CONCLUSIONS : 1° La batterie non revêtue à la Pidoll peut être utilisée sur les champs de bataille en tant qu'elle est construite très rapidement et qu'une pièce placée derrière en reçoit une protection considérable, puisque lors du tir à Vienne 50 coups sur 101, c'est-à-dire presque la moitié, ont été arrêtés par les merlons seulement, et par là rendus inoffensifs pour la défense.

3° Son utilité augmente encore alors que l'assaillant sera arrivé à la distance du tir de mousqueterie qui, sans les merlons, serait très meurtrier pour les servants.

3° La troupe placée dans les fossés est suffisamment protégée pour pouvoir attendre la dernière attaque de l'assaillant et le recevoir alors par quelques coups à mitraille. Cela est surtout le cas lorsque la batterie est masquée par des branchages plantés sur la plongée ou le talus extérieur, car alors elle est difficilement aperçue par l'ennemi, comme cela a eu lieu à Königsgrätz, où des batteries de ce genre avaient été construites.

4° Enfin on peut retirer facilement les pièces en batterie dans ces emplacements parce que le fossé qui les précède assure toujours le temps nécessaire pour cela, même dans le cas d'un assaut.



A PROPOS DU NOUVEAU LIVRE D'ARTILLERIE.

Mon cher colonel,

Vous reproduisez dans votre supplément au n° 16 de la *Revue* quelques réflexions suggérées au lecteur de l'ouvrage intitulé « *die*

Taktik der Neuzeit. » Ces lignes, adressées à vous *en particulier*, n'étaient nullement destinées à être reproduites, et comme elles pourraient peut-être être mal interprétées, je me vois forcé d'expliquer ma pensée.

Je désirais seulement vous rendre attentif à cet ouvrage et vous engager à le lire pour en rendre compte dans la *Revue*, si vous le jugiez convenable.

La tendance générale de cet ouvrage me paraît parfaite, car l'auteur décrit d'une manière saisissante le rôle de l'artillerie comme arme combinée aux deux autres armes et sous ce point de vue je dois dire qu'il m'a rafraîchi l'esprit.

Dans toutes les artilleries, la partie technique joue un rôle excessivement important depuis l'introduction des nouvelles armes; c'est contre cette partie desséchante du métier que l'auteur s'élève avec une grande vigueur et beaucoup d'originalité.

Il démontre jusqu'à l'évidence que si l'artillerie de campagne veut, comme cela a été le cas dans la guerre de 1866, ouvrir son feu à des distances entre 2000 à 5000 pas, elle renonce de fait à la tactique des armes réunies; elle devient une arme qui travaille pour son compte et au lieu de servir de cadre et pour ainsi dire de charpente du champ de bataille autour duquel les autres armes viennent se grouper, elle s'exclut par cela même de la position qu'elle avait conquise pendant les guerres du premier empire.

L'auteur insiste fortement sur ce point qu'une bonne artillerie ne doit jamais perdre de vue le combat à courtes distances et que si elle ne veut décimer l'ennemi que de loin, si elle renonce au tir à mitraille comme projectile offensif, elle ne produira jamais les effets qui ont été obtenus jadis par l'artillerie lisse.

L'auteur va plus loin et il prétend que par le fait de sa construction l'artillerie rayée est obligée de renoncer au tir à mitraille, qui existe de nom, mais dont les effets ne peuvent soutenir la comparaison avec la mitraille des anciennes pièces lisses; que le tir à courtes distances est donc une impossibilité pour elle et qu'il faut en revenir à l'artillerie lisse.

L'auteur démontre encore pour justifier son dire que l'artillerie rayée ne peut produire de grands effets qu'à une seule condition, à savoir de connaître la distance, et que si cette condition n'est pas remplie ses effets sont nuls et de beaucoup inférieurs à ceux de l'artillerie lisse.

Il prouve, me paraît-il, d'une manière évidente que les effets des fusils à chargement par la culasse ne sont terribles qu'aux courtes distances et que l'artillerie ne doit pas craindre de serrer de près l'infanterie, car, ajoute-t-il, le fantassin qui doit tirer à des distances de 4 à 600 pas n'est pas une machine mais bien un être moral qui subit toutes les influences du champ de bataille; or à ces distances le fantassin n'atteint pas plus aisément son homme avec un fusil à chargement par la culasse que jadis avec une arme rayée. Il tirera davantage que jadis, mais par cela même plus mal aussi. Telles sont quelques-unes des idées développées dans cet ouvrage.

La question à résoudre n'est pas de savoir si le livre tout entier est parfait et si l'on doit l'adopter tel quel. Pour ma part je ne puis pas en admettre la conclusion, c'est-à-dire le retour aux canons lisses, et cependant je n'ai pu résister au plaisir de remercier directement l'auteur de cet ouvrage.

A mon avis il démontre jusqu'à l'évidence que l'artillerie rayée a trop cru en sa puissance et trop espéré de ses effets et oblige le lecteur à réfléchir à l'influence des nouvelles armes sur le développement de la tactique, et sous ce point de vue il rendra, j'en ai la conviction, un avantage immense à l'artillerie.

Voici les conclusions que je tirerais de cet écrit : L'artillerie de campagne ne doit tirer qu'à des distances où elle puisse observer exactement l'effet de son tir ; ainsi donc jamais au-delà de 1200 à 2000 pas.

L'artillerie rayée doit s'efforcer d'augmenter par des charges plus fortes l'espace dangereux et l'efficacité de son tir à mitraille.

Quant à la possibilité d'atteindre ce résultat, c'est une question que je ne me permets pas de résoudre, mais que je serais heureux de voir résolue par des essais.

Admettant même l'impossibilité d'arriver à obtenir un feu à mitraille plus nourri, je demanderais encore si ce ne serait pas le moment de s'occuper des mitrailleuses, qui produisent leur effet au moins jusqu'à 1000 pas et qui deviendraient l'arme à mitraille par excellence et le complément de notre artillerie rayée.

Veillez, mon cher colonel, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L. DE PERROT,
lieut-colonel fédéral.

Lausanne, le 15 août 1868.

Mon cher colonel,

J'ai bien reçu votre lettre d'hier et je l'insérerai dans notre premier numéro (armes spéciales).

Pardonnez-moi en même temps une observation amicale : Vos premières lignes semblent me faire un reproche d'indiscrétion que je ne puis accepter. Votre intéressante lettre de juillet m'était adressée avec le titre de « rédacteur de la *Revue militaire* » et sans les mots *en particulier* dont vous parlez et qu'on met d'habitude quand on désire le secret. Je n'ai donc pu voir une indiscrétion ni un mal quelconque à la reproduction textuelle d'une portion de cette lettre et sans votre signature. C'était simplement pour moi la manière la plus sûre et la plus facile de tenir bon compte de votre recommandation. Et cela d'autant plus que, ne connaissant pas ledit livre, je ne comprenais pas bien, et ne comprends pas encore, le rapport qu'il établit entre l'amour et les boulets ronds, entre la théologie et la rayure, si ce n'est peut-être qu'il veut ressusciter le sot calembourg sur l'âme des artilleurs.

Quant au fond de l'ouvrage, et malgré l'appui qu'il apporte à mes plaintes sur l'abus du rayé de campagne, je vous avoue que je ne